



Règlement no.2 – Confession de foi

Nature et approbation

Niveau d'approbation :

- Assemblée générale
- Conseil d'administration
- Pasteur principal

Nature du document :

- Règlement
- Politique
- Procédure

Suivi(s)

Date d'approbation par le conseil d'administration : 3 janvier 2017

Date d'entrée en vigueur du règlement : 04 juin 2017?

Date (s) de modification : n/a

Table des matières

1. LA BIBLE	3
2. DIEU	3
3. JÉSUS CHRIST	3
4. LE SAINT-ESPRIT	3
5. SATAN	4
6. L'ÊTRE HUMAIN	4
7. LE SALUT	4
8. CHOSES FUTURES.....	4
9. L'ÉGLISE LOCALE	5
10. FONCTIONS DE L'ÉGLISE	5
11. DESCRIPTIONS DE L'ÉGLISE	5
12. LES ORDONNANCES	5
13. L'ÉGLISE ET L'ÉTAT	6
14. LIBERTÉ RELIGIEUSE	6
15. GOUVERNEMENT CIVIL.....	6
16. ADOPTION, MODIFICATION, ABROGATION.....	6
17. ENTRÉE EN VIGUEUR.....	7

RÈGLEMENT No. 2 – Confession de foi

1. LA BIBLE

Nous croyons que :

- La Bible est la Parole de Dieu, complète ;
- Les 66 soixante-six livres, tels qu'ils ont été écrits à l'origine, comprenant l'Ancien et le Nouveau Testament, furent inspirés verbalement par l'Esprit de Dieu et sont entièrement exempts d'erreurs ;
- La Bible est l'autorité finale en toute matière de foi et de pratique et qu'elle est la vraie base d'unité chrétienne.

2 Tim. 3:16; 2 Pi. 1:21; 2 Sam. 23:2; Actes 1:16; 3:21; Jean 10:35; Luc 16:29-31; Psaume 119:111; Rom. 3:1-2; Prov. 30:5-6; Apoc. 22:18; Jean 12:47-48.

2. DIEU

Nous croyons en un Dieu créateur et source de toutes choses, saint, souverain, éternel, existant et se manifestant en trois personnes égales : le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

1 Jean 3:23-24; Psaume 147:5; Psaume 83:19; Ex. 15:11; Marc 12:30; Apoc. 4:11; Matt. 28:19; 2 Cor. 13:13; Esaïe 41:4.

3. JÉSUS CHRIST

Nous croyons en la divinité absolue de Jésus-Christ dans son être même, en son existence éternelle avec le Père avant son incarnation, en sa naissance miraculeuse d'une vierge, sa vie sans péché, sa mort expiatoire, sa résurrection corporelle, son ascension triomphale, son ministère de médiateur et son retour personnel.

Jean 1:1-5; Rom. 9:5; Jean 14:23; Jean 17:5; Éph. 1:20; Phil. 2:5-11; Apoc. 19:11-16; 5:9-14.

4. LE SAINT-ESPRIT

Nous croyons que le Saint-Esprit est une personne absolument divine dans son être même et qu'il convainc de péché, de justice et de jugement ; il régénère, sanctifie, illumine, conduit et reconforte ceux qui croient en Jésus-Christ.

Jean 15:26; Éph. 2:18; Jean 16:7-14; 2 Cor. 3:17; Rom. 8:9, 14-15, 26-27; 1 Cor. 12:3-11; Actes 2:1-4; Actes 8:29

5. SATAN

Nous croyons que Satan est un esprit malin existant comme personnalité mauvaise, qu'il est à l'origine du péché, le suprême ennemi de Dieu et de l'homme.

Marc 1:13; Gen. 3:6-24; 1 Pi. 5:8; Apoc. 20:7-10; Esaïe 14:11-12; Éz. 28:16-17.

6. L'ÊTRE HUMAIN

Nous croyons que l'être humain a été divinement créé à l'image de Dieu pour vivre en communion avec Lui, qu'il a péché devenant coupable devant Dieu, d'où sa dépravation totale par laquelle il encourt la mort physique et spirituelle.

Gen. 1:27; 3:6-24; Rom. 5:12; Ex. 53:6; Éph. 2:1-3; Rom. 1:32, 2:1-16; Gal. 3:10.

7. LE SALUT

Nous croyons que la rébellion de l'être humain envers Dieu a brisé cette communion et a amené le péché, la mort et la destruction dans le monde. Dieu a démontré qu'il n'a pas abandonné sa création en envoyant son fils unique Jésus sur la terre pour la sauver.

Nous croyons que le salut vient de la grâce de Dieu, souveraine et élective ; que par le décret du Père, Christ a souffert volontairement une mort expiatoire et propitiatoire à notre place ; que la justification est par la foi seule dans le tout suffisant sacrifice et la résurrection du Seigneur Jésus-Christ, et que ceux que Dieu a effectivement appelés seront divinement gardés et finalement rendus parfaits à l'image du Seigneur.

Nous croyons que le salut est une bonne nouvelle que l'on appelle Évangile, car il permet le pardon des péchés, la réconciliation avec Dieu et la vie éternelle.

Phil. 2:8; Jean 3:16; Esaïe 53:4-5; Hébr. 7:25; Actes 13:39; Rom. 5:9-12; Esaïe 55:1; Phil. 1:6 ; 2 Cor. 5:17; Marc 1:15; Rom. 10:9-10; Phil. 2:12; Jean 8:31 ; Gen. 3.14-19 ; Jean 3.16-17 ; Col. 2.13 ; 2 Cor. 5.17-19.

8. CHOSES FUTURES

Nous croyons au retour personnel, corporel et glorieux du Seigneur Jésus-Christ ; en la résurrection des justes et des injustes ; en la félicité éternelle des rachetés, au jugement et à la punition consciente et éternelle de ceux qui ont rejeté le salut en Jésus-Christ.

1 Pi. 4:5-6; Actes 1:11; Apoc. 5:1-11; Actes 24:15; Matt. 25:31-46; Apoc. 22:11; Matt. 13:49.

9. L'ÉGLISE LOCALE

Nous croyons que l'église locale est une assemblée de croyants baptisés, mis à part pour et par le Seigneur Jésus, volontairement associé pour le ministère de la Parole, l'édification mutuelle de ses membres, la propagation de la foi et la célébration des symboles (ordonnances).

Nous croyons qu'elle est un corps souverain, cependant, mettant en valeur les propres dons, préceptes et privilèges qui lui ont été divinement accordés sous la seigneurie de Christ, le grand Chef de l'Église. Nous croyons que les serviteurs responsables sont les anciens et les diacres.

1 Cor. 1:1-13 ; 4:17 ; 5:12-13 ; 11:2,23,24 ; 14:12; Matt. 18:17; Actes 2:41,42,47; 5:11; 8:1; 11:21-23; 14:23; 15:22; 20:28; 2 Thess. 3:6; Matt. 28:20; Phil. 1:1; 1Tim. 3; Tite 1:1; 1 Pi. 5:1-4.

10. FONCTIONS DE L'ÉGLISE

Glorifier Dieu en édifiant les croyants et en évangélisant le monde.

Actes 2:42; Éph. 4:11-12; Matt. 28:19-20.

11. DESCRIPTIONS DE L'ÉGLISE

- Elle est basée sur l'Écriture Sainte et non sur la tradition ;
- Elle est le « temple de Dieu », appelée à être sainte ;
- Elle est le « corps de Christ », dont Il est la tête ;
- Elle est la « colonne et l'appui de la vérité » ;
- Elle est l'armée spirituelle permanente de Dieu pour lutter contre Satan par la proclamation de l'Évangile.

Matt. 16:18; Éph. 6:10-18.

12. LES ORDONNANCES

Nous croyons qu'il y a seulement deux (2) ordonnances pour l'Église, qui sont observées dans le Nouveau Testament :

- Le Baptême, qui est l'immersion du croyant dans l'eau, par lequel il obéit au commandement de Christ et démontre son identification avec Christ en sa mort, son ensevelissement et sa résurrection ;
- Le repas du Seigneur, qui est la commémoration par laquelle le croyant a sa part des deux éléments, le pain et le vin, lesquels symbolisent le corps et le sang du Seigneur, proclamant sa mort jusqu'à ce qu'Il vienne.

1 Cor. 11:26; Matt. 26:26-29; Marc 14:22-25; Luc 22:14-20.

13. L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

Nous croyons en l'entière séparation de l'Église et de l'État.

Matt. 22:21; Esdras 8:22; Jean 18:36.

14. LIBERTÉ RELIGIEUSE

Nous croyons à la liberté religieuse, que chaque homme a le droit de pratiquer et de propager ses croyances.

Actes 5:29; Matt. 10:28; Actes 4:18-20; Dan. 3:15-18; 6:7-10.

15. GOUVERNEMENT CIVIL

Nous croyons que le gouvernement civil est divinement établi dans l'intérêt et pour le bon ordre de la société, qu'on doit prier pour les magistrats, les honorer consciencieusement et leur obéir, excepté toutefois dans les choses opposées à la volonté de notre Seigneur Jésus-Christ, tel que déclaré dans la Parole de Dieu, qui est le seul Maître de la conscience et le Prince des rois de la terre.

Rom. 13:1-7; Tite 3:1; 1 Pi. 2:13; 1 Tim. 2:1-3; Actes 5:20; Actes 4:18-20; Rom. 14:4; Apoc. 19:16.

16. ADOPTION, MODIFICATION, ABROGATION

Le conseil d'administration peut préparer un projet d'adoption, de modification ou d'abrogation des matières citées dans le présent règlement en vue d'une approbation dans le cadre d'une assemblée des membres.

17. ENTRÉE EN VIGUEUR

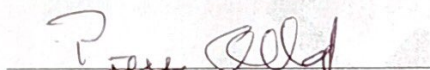
Le présent règlement entre en vigueur après sa ratification dans le cadre d'une assemblée des membres, conformément aux dispositions de la loi.

ADOPTÉ par le conseil d'administration, ce 3e jour du mois de janvier 2017.


Président


Secrétaire

RATIFIÉ par les membres, ce 4e jour du mois de juin 2017.


Président


Secrétaire